



	Vaccination Du chien	 Dossier N°38 20-05-2017
---	---	--



En quoi la vaccination est-elle utile et en quoi consiste-t-elle ?

La vaccination permet à votre chien de développer des **anticorps** spécifiques contre certaines maladies virales ou bactériennes. Les anticorps sont des éléments du **système immunitaire**. En cas de contact avec la maladie, ces anticorps permettront à son corps de réagir plus vite et plus efficacement contre le microbe et de s'en débarrasser très rapidement, donc de ne pas tomber malade.

La vaccination ne détruit pas les microbes, elle stimule et prépare les défenses naturelles de votre chien contre les maladies.

Pour vacciner, on injecte au chien (par une piqûre) un fragment des microbes contre lesquels on souhaite le protéger ou un microbe très voisin mais transformé en laboratoire pour être inoffensif. Le corps de votre chien fabrique alors massivement des anticorps contre ce microbe, qui lui seront utiles par la suite en cas de rencontre avec le microbe "sauvage".

Contre quelles maladies vaccine-t-on habituellement les chiens ?

La vaccination du chien concerne principalement 5 maladies (on parle aussi de "*valences vaccinales*"), qui sont parfois résumées sous le signe [CHPLR] :



- (C) La maladie de Carré :

C'est une maladie virale très agressive, encore très courante, qui touche les chiens de tous âges et provoque de nombreux symptômes, souvent mortels.



- (H) L'Hépatite de Rubarth :

Devenue un peu plus rare, l'hépatite de Rubarth est une maladie virale grave qui atteint notamment le foie.



- (P) La Parvovirose :

Encore très courante et très contagieuse, très résistante à l'extérieur dans les déjections canines, la parvovirose est une maladie mortelle, à laquelle sont particulièrement exposés les jeunes animaux.



- (L) La Leptospirose :

C'est une maladie due à une bactérie transmise dans l'urine des rongeurs (rats, ragondins...). Les chiens qui fréquentent des milieux humides (marais, plan d'eau, rivières...) y sont particulièrement exposés. C'est une maladie également très grave qui atteint le tube digestif, le foie et les reins.



- (R) La Rage :

La rage est une maladie due à un virus véhiculé par la salive des animaux atteints ou en période d'incubation. C'est une maladie toujours mortelle quand apparaissent les symptômes et contagieuse pour l'homme. Heureusement, la rage est éradiquée à l'état sauvage en France mais resurgit occasionnellement chaque année par l'intermédiaire de chiens importés illégalement de pays contaminés (*Afrique du Nord, Amérique du Sud, Europe de l'Est, Asie...*).

La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire, sauf dans certains cas particuliers :

- Chiens de catégorie I et II,
- Pour se rendre sur certains lieux de vacances qui l'exigent (campings, villages vacances),
- Pour voyager en Corse, dans les DOM-TOM et à l'étranger,
- Pour participer à certaines expositions et concours.

Existe-t-il d'autres vaccins pour le chien ?

OUI, il existe d'autres types de vaccins, complémentaires des vaccins habituels, dans certaines situations à risque. Ils protègent contre les maladies suivantes :



- La Toux de Chenil (BB+Pi) :

s'agit d'une maladie respiratoire qui affecte principalement les jeunes chiens en élevage collectif ou en animalerie. La vaccination est particulièrement conseillée pour les animaux vivant en collectivité. La maladie est provoquée par l'association de plusieurs virus et bactéries. Les vaccins disponibles protègent contre le virus Parainfluenza (Pi) et une bactérie nommée *Bordetella bronchiseptica* (BB).



- La Piroplasmose :

C'est une maladie parasitaire transmise par les morsures de tiques. Elle est grave, souvent mortelle si elle n'est pas traitée à temps. Elle peut toucher des animaux de tous âges. La vaccination est fortement conseillée pour les chiens qui fréquentent les bois et les campagnes en été et en automne (*en particulier les chiens de chasse*) car ce sont des zones très fréquentées par les tiques.



- La Borréliose ou Maladie de Lyme

Une autre maladie grave transmise par une espèce particulière de tique. Comme pour la piroplasmose, la vaccination est conseillée pour les chiens exposés aux tiques dans les zones à risque.



- Le Tétanos :

Le tétanos est une maladie grave mais assez rare chez le chien. La vaccination est conseillée systématiquement pour les animaux vivant au contact de chevaux (club hippique, élevage, etc.) ainsi que pour certains chiens présentant des risques très particuliers (chiens de recherche dans les décombres, etc.)

A partir de quel âge peut-on vacciner ?

Il est ***inutile de vacciner un chiot avant l'âge de 2 mois***. En effet, lors des premières tétées, sa mère lui transmet ses anticorps qui le protègent pendant quelques semaines. Avant 2 mois, non seulement il n'est pas prêt à réagir au vaccin, mais les anticorps transmis par la mère interféreraient avec la vaccination. Elle ne pourrait donc pas fonctionner.

A l'issue de cette période, la vaccination du jeune animal peut être entreprise selon différents délais en fonction du vaccin :

- *A partir de 2 mois* : 1ère injection contre la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth, la parvovirose, la leptospirose
- *1 mois après la première injection* : une 2ème injection est indispensable pour les vaccins contre l'hépatite de Rubarth, la maladie de

Carré, la parvovirose et la leptospirose. *Attention, pour que la vaccination s'installe bien, ces deuxièmes injections doivent avoir lieu après 3 mois d'âge. Si la vaccination contre l'hépatite, la maladie de Carré et la parvovirose a été entreprise très tôt et très vite et que la deuxième injection a eu lieu un peu avant l'âge de 3 mois, une troisième injection sera nécessaire.*

- *A partir de 3 mois : 1^{ère} injection contre la rage (la vaccination contre la rage ne peut pas être reconnue légalement si elle est effectuée avant l'âge de 3 mois)*

Pourquoi faut-il plusieurs injections au démarrage pour certains vaccins ?

Pour la plupart des vaccins, la première injection provoque une réaction immédiate du système immunitaire du chien (*ses défenses naturelles contre les maladies*) mais celle-ci n'est pas durable : après quelques semaines, la protection chute et redevient insuffisante.

Une seconde injection 1 mois après la première permet de re-stimuler les défenses de l'animal et d'établir une protection plus durable : 1 à 2 ans selon les vaccins et les maladies.

L'ensemble des injections nécessaires pour démarrer correctement une vaccination est appelé **primovaccination**.

Si la primovaccination est incomplète ou mal réalisée (*2 injections trop rapprochées ou trop espacées*), elle ne permet pas à une protection durable de se mettre en place. La vaccination incomplète est donc inefficace.

Les rappels de vaccination sont-ils utiles ?

Bien-sûr ! Après un an, le niveau de protection assuré par les anticorps de la vaccination chute et devient insuffisant pour protéger votre chien !

Peut-on vacciner un chien n'importe quand ?

Il est fortement conseillé de vermifuger votre chien une à deux semaines avant le rappel de vaccination.

Lors de la consultation de vaccination, le vétérinaire vérifiera l'état de santé de votre chien et reportera la vaccination s'il constate un problème. En effet, la vaccination mobilise les défenses naturelles de votre animal. Si une autre maladie occupe ses défenses au même moment, non seulement la vaccination risque de ne pas bien se mettre en place, mais votre animal risque aussi de moins bien pouvoir se défendre contre la maladie à laquelle il a affaire à ce moment là.

La consultation de vaccination n'est donc pas une simple formalité ! D'autant plus qu'elle donne aussi l'occasion de réaliser un check-up annuel de la santé de votre chien, indispensable pour détecter à temps certains problèmes de santé, en particulier à certaines étapes de sa vie : chiot, puberté, animal âgé.

Y a-t-il des effets secondaires à la vaccination ?

Les vrais effets secondaires sont extrêmement rares.

Sur le moment, l'injection de certains vaccins peut être un peu douloureuse et occasionner une petite réaction de votre animal. C'est normal. C'est l'effet de la diffusion du produit sous la peau. Vous pouvez être certain que votre vétérinaire fait toujours tout le nécessaire pour que la vaccination se passe le mieux possible avec le vaccin le mieux adapté à votre chien.

Par la suite, il arrive que le chien vacciné soit un peu fatigué pendant 12 à 24 heures après la vaccination ou qu'une petite réaction (rougeur, dureté) puisse être observée pendant quelques jours à l'endroit de l'injection. C'est loin d'être systématique.

Les vraies allergies au vaccin sont très rares et ne doivent surtout pas vous dissuader de faire vacciner votre chien. Le risque qu'il soit exposé à une maladie grave et mortelle est beaucoup plus important !

